Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260629-2026089_DEL-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-089

Le lundi 29 juin 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Administratif, sous la présidence de M. Bruno LESNÉ, Maire.

Présents : M. LESNÉ, Mme TEBESSI, M. DENIS, Mme LE FORT-PILLARD, M. MANGELINCK, Mme LE ROUX, M. LAIZÉ, Mme HALLIEZ-BERTHELOT, M. BRÉMOND, Mme YVET, M. BERNARDET, M. GUIHEU, Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE, M. LEFEVRE, M. LE CUNFF, Mme LAYEC, M. BARRY, Mme VANDENDRIESSCHE, M. DAUGAN, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, M. BOUGET, M. ARS et M. DUVAL.

Excusées : Mme O'SULLIVAN (pouvoir à M. BRÉMOND), Mme MACIÉ (pouvoir à Mme TEBESSI), Mme LOURDAIS (pouvoir à M. LAIZÉ), Mme LIVIER-MABILLE (pouvoir à M. L'HOSTIS) et Mme GUENÉ.

Mme Sarah VANDENDRIESSCHE a été élue secrétaire.

Date de convocation : 23.06.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de votants : 22

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL INTÉRIEUR DU LYCÉE THÉODORE MONOD

Rapporteur : **Mme TEBESSI**

Le Conseil Municipal est appelé à désigner un représentant de la collectivité au sein du conseil intérieur, instance interne, du lycée Théodore Monod.

Ce conseil est une instance intermédiaire rattachée au Conseil d'Administration. Il se réunit en moyenne deux fois par an, généralement en novembre et en juin.

Le conseil intérieur traite de la vie du lycée : organisation de la vie scolaire, règlement intérieur, conditions de travail et de vie des élèves, climat éducatif, ...

Vu les articles R.421-14 du Code de l'éducation,
Vu l'article R.811-12 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu les articles L.2121-21 et L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant qu'il est décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette désignation
Considérant qu'il convient de désigner un représentant de la commune au conseil intérieur du lycée Théodore Monod

Informé de ce qui est précédé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- désigne Monsieur Nicolas LE CUNFF représentant de la Ville au conseil intérieur du lycée Théodore Monod.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260629-2026089_DEL-DE

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance

Sarah VANDENDRIESSCHE

Le Maire

MAIRIE DE LE RHEU 35650

Bruno LESNÉ